

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2020

PARER À LA CRISE ALIMENTAIRE ET AGRICOLE - (N° 3010)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 16

présenté par
Mme Lorho

ARTICLE 3

A la seconde phrase de l'alinéa 4, supprimer la deuxième occurrence du mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de rédaction.